



Fiche d'inventaire simplifié de dégâts de grand gibier sur une parcelle en régénération naturelle ou un semis artificiel avec des cloisonnements sylvicoles

Date du relevé : _____ Date de la plantation : _____ Surface de la parcelle : _____
 Nom des opérateurs : _____ Organismes : _____
 Propriétaire(s) : _____ Mail : _____ Tel : _____
 Adresse : _____
 Gestionnaire forestier : _____ Tel : _____ Mail : _____
 Commune de la parcelle forestière : _____ Forêt : _____ Superficie : _____
 Lieu-dit (référence cadastrale) : _____ N° parcelle : _____
 Essence(s) « objectif » : _____ Hauteur moyenne (cm) : _____
 Taux de sondage, avec une placette tous les 15 mètres et en fonction du tableau ci-dessous, une interligne sur : _____
 Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (ex : nord, ouest, chemin) : _____

Taux de sondage	< 1 hectare	1 à 3 hectares	3 à 5 hectares	5 à 8 hectares	8 à 12 hectares	> à 12 hectares	> à 15 hectares
Une interligne sur :	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/5	Taux 1/6	Taux 1/7	Taux 1/8

P = Placette C = Total plants contrôlés (4 par placette) A = Total plants abrutis ou écorcés F = Total plants frottés ou cassés

P	C	A	F
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
27			
29			
30			
T			

P	C	A	F
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
T			

P	C	A	F
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			
79			
80			
81			
82			
83			
84			
85			
86			
87			
88			
89			
90			
T			

P	C	A	F
91			
92			
93			
94			
95			
96			
97			
98			
99			
100			
101			
102			
103			
104			
105			
106			
107			
108			
109			
110			
111			
112			
113			
114			
115			
116			
117			
118			
119			
120			
T			

P	C	A	F
121			
122			
123			
124			
125			
126			
127			
128			
129			
130			
131			
132			
133			
134			
135			
136			
137			
138			
139			
140			
141			
142			
143			
144			
145			
146			
147			
148			
149			
150			
T			

Total tiges contrôlées : _____ Total tiges abruties ou écorcées : _____ Total tiges frottées ou cassées : _____
 Taux tiges abruties ou écorcées = Total tiges abruties ou écorcées / Total tiges contrôlées x 100 = _____
 Taux tiges frottées ou cassées = Total tiges frottées ou cassées / Total tiges contrôlées x 100 = _____
 Taux global dégâts = Total tiges abruties ou écorcées + Total tiges frottées ou cassées / Total tiges contrôlées x 100 = _____
 Répartition des dégâts (concentré, diffus) : _____ Végétation d'accompagnement (oui non) : _____
 Observations : _____

Notice explicative

COMMENT REMPLIR LA FICHE D'INVENTAIRE SIMPLIFIE DE DEGATS DE GRAND GIBIER SUR UNE PARCELLE EN REGENERATION NATURELLE OU SEMIS ARTIFICIEL AVEC DES CLOISONNEMENTS SYLVICOLES (Périodes les plus favorables à la réalisation des inventaires : mars avril et septembre octobre)

Dans un premier temps :

L'opérateur renseigne toutes les données concernant la parcelle à inventorier

Dans un deuxième temps :

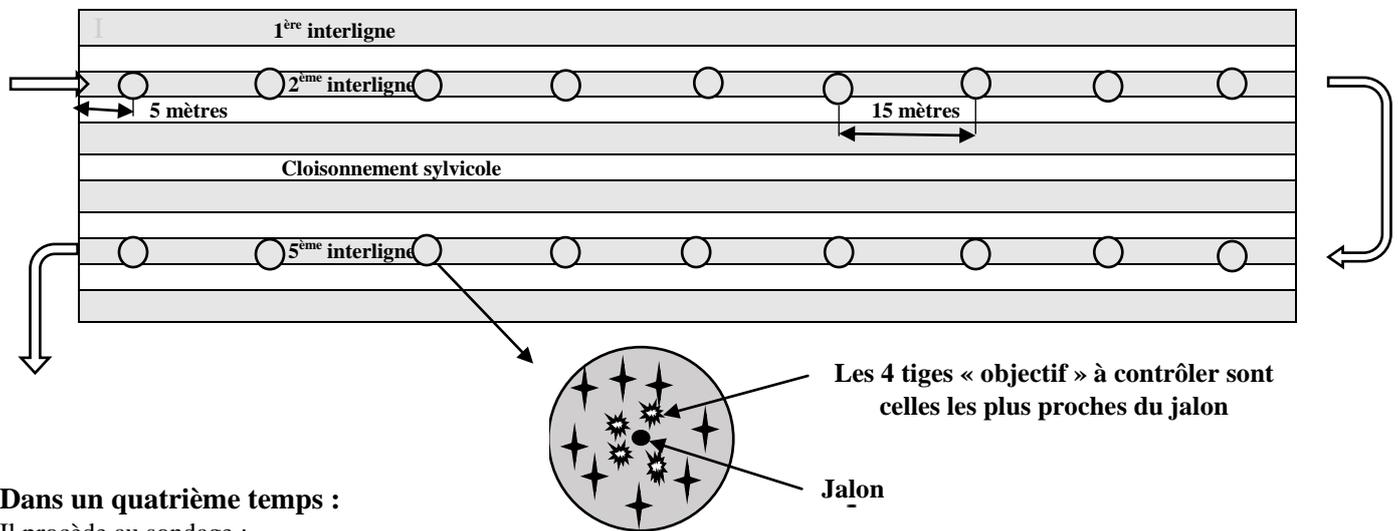
1. Il détermine le taux de sondage qui dépend de la superficie de la plantation,
2. Se reporter au tableau et indiquer le taux retenu.
Exemple : une parcelle de 2 hectares en régénération naturelle ou un semis artificiel avec des cloisonnements sylvicoles aura un taux de sondage au 1/3 soit une interligne sur trois
3. Il indique le côté de la parcelle du début de l'inventaire (exemple : nord, ouest, chemin, rivière etc.) Cette indication a pour but de permettre une éventuelle contre-expertise des dégâts signalés.

Dans un troisième temps :

L'opérateur veille à éliminer systématiquement les interlignes de lisière car ils concentrent souvent les attaques des animaux.

Exemple : une parcelle de 2 hectares en régénération naturelle avec des cloisonnements sylvicoles sondée au 1/3; on commence l'inventaire à la 2^{ème} interligne. Seront donc examinées les lignes 2, 5, 8, 11...

Suivant le croquis ci-dessous :



Dans un quatrième temps :

Il procède au sondage :

La première placette se situera sur la deuxième interligne à 5 mètres du départ ou de la bordure. Afin de matérialiser le centre de chaque placette de 1 mètre de rayon, l'opérateur positionne le jalon de façon impartiale au centre de l'interligne, puis tous les 15 mètres. Sur chaque placette, il examine les 4 tiges « objectives » les plus proches du centre de la placette. En cas d'impossibilité matérielle (absence de régénération, mare, rémanents) de réaliser le relevé l'opérateur note 0 dans les cases correspondant à la placette et en indique la raison dans les observations. En fonction du taux de sondage, il parcourt ensuite les interlignes déterminées à l'exception de l'interligne de lisière. *Pour répondre à un besoin de grande précision, le taux de sondage peut être amélioré, (à préciser) et les différents points de sondage cartographiés.*

Les tiges abrouties sont celles dont la pousse terminale a été endommagée par les cervidés ou dont l'écorce a été consommée (il y a des marques des incisives, dégât spécifique au cerf de tous sexes, à ne pas confondre avec le frottis où l'écorce est en lambeaux mais non mangée). Les rejets de souche ne sont pas pris en compte.

A noter qu'une tige abroutie et frottée n'est comptabilisée qu'une seule fois au titre des frottés.

Dans un cinquième temps :

A l'issue des relevés, l'opérateur calcule les taux de dégâts selon les formules figurant en bas du recto de l'imprimé et il note la répartition des dégâts.

Dans un sixième temps :

Il renseigne sur les lignes dédiées aux observations différents éléments, comme par exemple : la présence de protections ou de répulsif, le mode de dégagement, l'entretien de la parcelle (présence de chablis), l'équilibre sylvicole, les aménagements forestiers mis en place, la végétation d'accompagnement, le risque lié à la surface de la parcelle, la répétition des dégâts causés, les espèces à l'origine des dégâts, l'organisation de la chasse, les prélèvements et leurs équilibres (si connus), les indices de présence du gibier, le dérangement (randonneurs, vétérinaires) etc.